



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ

Rouen, le 3 septembre 2022 - 8h00

POINT D'ETAPE RELATIF AU FEU COUVANT DANS LE NAVIRE "L'EPIC"

Sous l'autorité du préfet de la Seine-Maritime, et depuis le 2 septembre au soir, les opérations relatives au feu couvant dans l'une des cales du navire vraquier "EPIC" se poursuivent sur un quai du port HAROPA de Rouen situé au niveau de la commune de Petit-Couronne.

Ce feu couvant, dont l'origine est inconnue, est localisé dans l'une des 5 cales du navire, elle contiendrait environ 8 000 tonnes de débris métalliques.

La situation est ce matin stable. Au total, une vingtaine de sapeurs-pompiers et 15 engins sont restés mobilisés cette nuit pour contrôler le feu couvant avec les membres de l'équipage, ainsi que ceux d'un remorqueur pompe du port HAROPA de Rouen. Les opérations de refroidissement menées depuis hier soir ont permis de contenir et surveiller le foyer au niveau de la cale dans laquelle il s'est déclaré.

Il est important de rappeler qu'à cette heure :

- aucune victime ni aucun blessé n'est à déplorer ;
- il n'y pas de risque de propagation ;
- tous les capteurs de toximétrie du SDIS sont déployés, ne révélant aucun rejet gazeux ni liquide, et par conséquent aucune pollution ;
- la situation n'implique pas l'arrêt du trafic fluvial, et ne présente pas de danger pour la population.

Les tentatives de restaurer le système d'extinction défaillant du navire n'ayant pas pu aboutir, d'autres options sont étudiées pour être mises en oeuvre. Compte tenu du fait qu'un feu couvant de métaux nécessite des précautions particulières qui excluent l'utilisation de méthodes et produits d'extinction classiques, et dans l'attente de réunir les conditions permettant d'assurer la mise en oeuvre d'une technique efficace, la priorité est actuellement donnée au fait de contenir le foyer dans la cale.